



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

SG/DMC/2022-97

02/02/2022

Date de mise en application : 28/01/2022

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 27/02/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de :

- directeur départemental interministériel adjoint (DDPP des Alpes-Maritimes)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Cher)
- directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Loire)

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(ETS)PP

Résumé :

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDPP

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP des Alpes-Maritimes)*
Journal officiel du 02/02/2022 (Texte n° 99)

En DDT(M)

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT du Cher)*
Journal officiel du 02/02/2022 (Texte n° 98)

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Loire)*
Journal officiel du 28/01/2022 (Texte n° 103)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON